


J'ai l'honneur de convoquer Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal à leur 6ème séance plénière qui aura lieu

Le mardi 08 décembre 2020 à 18 heures

Scène de l'Hôtel de Ville

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'annexe n°1 à la convention-cadre Action Cœur de Ville
2. Convention de partenariat entre la Ville de Sarreguemines et ENEDIS dans le cadre du programme Action Cœur de Ville
3. Contrat local d'éducation artistique et culturelle
4. Dépénalisation du stationnement payant sur voirie – convention avec l'ANTAI (Agence Nationale de Traitement Automatisé des infractions)
5. Cession à la SCI POINT CARRE d'un délaissé communal, cadastré Section 22, N° 0375, sis rue de Chasseneuil
6. Lotissement « Le Parc du Blauberg» - Rétrocession de voiries et réseaux – rue du Docteur Eugène Jacques Schatz
7. Exercice par le Maire de la délégation consentie par le Conseil Municipal (art. L 2122-22 du CGCT) -Communication(s)
8. Divers
 - Proposition d'une motion du groupe « la gauche rassemblée » relative à l'impact du projet de loi de finances pour 2021 sur le budget de notre collectivité - débat
 - Création d'un groupe de travail lié à la crise sanitaire – appel à candidatures



Marc ZINGRAFF
Maire de Sarreguemines
1^{ER} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Sarreguemines Confluences